

Silvanie Marie Victorine GODART

N^o = 1^{er} L'an mil huit cent cinquante deux, le sixième jour du mois de
 Mars, à sept heures du matin, en la mairie et gardesant nous
 Louis Joseph Obert, Maire officier de l'état civil de la Commune
 De Wisserme, Canton et arrondissement de Saint Omer, Département
 Du Bas De Calais, ont comparu Édouard alexandre Joseph
 Godart, âgé de vingt cinq ans, et Désiré Joseph Legrand, âgé
 de trente deux ans, tous deux ouvriers papeteriers, domiciliés en
 cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Silvanie Marie
 Victorine Godart, âgée d'un mois née et domiciliée en cette Com-
 mune, fille du premier comparant et de Eulalie Julie Joseph
 Lethereux, est décédée en la maison de son père et en cette
 dite Commune, le six, à sept heures du soir. La dite déclaration
 faite par les sieurs Édouard alexandre Joseph Godart,
 et Désiré Joseph Legrand, ci dessus dénommés le premier
 Père de la Dédécédée nous étant assuré du décès par notre trans-
 port auprès de la personne décédée, nous en avons sur
 le champ dressé le présent acte, que le premier comparant
 a signé avec nous, le second comparant a déclaré ne savoir
 signer de ce interpellé, après lecture faite /

godart
 Obert